

La taxe de séjour est destinée à améliorer l'attractivité de la destination Vallée de la Dordogne et est intégralement consacrée à financer les services d'accueil, d'information et de promotion

## TARIFS 2019

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2019

Catégories d'hébergement	CAUVALDOR (Lot) taxe départementale 10% incluse
Palaces	4,40
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,30
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	1,21
Hôtels de tourisme 3*, résidence de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	0,99
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5 *	0,77
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1, 2 et 3*, chambres d'hôtes	0,77
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacement dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,61
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes,	0,22
<b>Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air</b>	Tarif par personne et par nuit <b>5,5 %</b> du coût de la nuitée plafonné à 2,53 €

*(taux applicable sur le coût de la nuit par personne hors taxe)*

Exonérations obligatoires :

**les mineurs (- de 18 ans)**

les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune

les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1,50 €/nuit



**Pour toute information :**

Régisseur principal : Christine TERLIZZI – 05 65 33 22 06

Régisseur adjoint : Isabelle DUPRET – 05 65 33 22 04

Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne  
Régie taxe de séjour  
13 avenue François de Maynard - 46400 SAINT-CERE  
05 65 33 22 04 - [taxesejour.valleedordogne@gmail.com](mailto:taxesejour.valleedordogne@gmail.com)